Conditions générales de vente SaniCanal Sàrl
Les présentes conditions générales («CGV») s'appliquent à toutes les marchandises et prestations proposées par SaniCanal Sàrl. Elles régissent les relations entre SaniCanal Sàrl et les clients (auteurs des commandes/acheteurs), qui peuvent être aussi bien des personnes physiques que des personnes morales. En concluant un contrat, le client accepte les conditions suivantes sans modification et dans leur intégralité.

SaniCanal Sàrl se réserve le droit de modifier les CGV en tout temps.

Objet
SaniCanal Sàrl vend des appareils, meubles et matériaux de construction de toutes sortes, plus particulièrement dans les domaines du chauffage et du sanitaire et exerce des activités de tout type en rapport avec ceux-ci, principalement en Suisse.

Conclusion du contrat
Un contrat n'est conclu que lorsque SaniCanal Sàrl confirme la commande ou le chantier au client respectif.

Prix
Les prix indiqués dans les catalogues, les prospectus, les annonces ainsi que les listes constituent des prix indicatifs sans engagement.
Ne sont pas inclus dans le prix, les interventions préalables généralement payantes ou la main d'œuvre pour l'exécution des travaux qui est facturée au tarif horaire. Des frais de livraison peuvent être ajoutés.

SaniCanal Sàrl propose des offres avec validité de 15 jours. Au-delà de ce délai, les prix proposés ne sont plus garantis.

En cas de modification d'une commande par le client, celui-ci en assumera les frais supplémentaires occasionnés par ces modifications.

Jusqu'au paiement intégral de la facture, la marchandise livrée demeure la propriété de SaniCanal Sàrl.

Factures et frais de rappel

La dernière facture émise par SaniCanal Sàrl fait foi et si des frais de rappels ont été appliqués sur une facture ceux-ci sont dûs.

Garantie
Une garantie sur le matériel est apportée par le fournisseur. Cette durée peut varier selon le fournisseur ou le type de matériel vendu.
SaniCanal Sàrl ne prend pas à sa charge les possibles défauts de fabrication du matériel.
SaniCanal Sàrl ne garantit d'aucune façon le matériel fourni par le client.

For juridique

En cas de litige, le tribunal compétent sera celui où est domicilié le siège de l’entreprise, à savoir Moutier (CH).

Moutier, le 30 octobre 2023